Le 16-04-2016

Télécharger ou imprimer au format PDF

Le vendredi 12 septembre 2008, le pape Benoît XVI s'est rendu en France pour une visite de quatre jours pendant lesquels il s'est exprimé successivement devant des personnalités (membres du gouvernement, maire de Paris, dignitaires religieux) à l'Élysée, puis devant des représentants du monde culturel au collège des Bernardins, devant deux cents académiciens à l'Institut de France et enfin devant 170 évêques et cardinaux à Lourdes. Sans compter les messes qu'il a célébrées devant des milliers personnes.

Cette visite est l'occasion pour le Pardem de revenir sur la prise en compte et l'analyse d'une « *ligne de front* » particulière qui intéresse le champ politique à plusieurs titres. Il s'agit de la confrontation entre les catholiques non-laïques et les républicains (religieux ou non).

Certes, sur cette question le Pardem a clairement indiqué ses positions républicaines et laïques. Mais au-delà de grands principes philosophiques, nous sommes persuadés que se mènent sur ce terrain de nouveaux combats idéologiques et stratégiques dont l'issue déterminera durablement le fonctionnement de nos institutions, de nos services publics et même l'établissement de nos lois futures. Le Pardem, en tant que parti politique, tient donc à préciser son orientation au regard de ce rapport de forces qui semble, à la lumière de l'actualité, évoluer de façon rapide et inédite.

Offensives contre les institutions : le lobbying

Lors de son discours à l'Élysée, le pape a réussi le tour de force d'évoquer les piliers de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité. On pourrait s'en réjouir. Mais là encore, derrière cette apparente déférence devant les institutions françaises et leur histoire, se cachait une offensive majeure contre notre modèle républicain, dont le terrain s'est déplacé vers l'ensemble des institutions européennes.

En effet, à Bruxelles, à Strasbourg, certains décideurs européens tentent, à grands renforts de directives, d'imposer un modèle de société très éloigné de notre modèle social et laïque. Ils étaient aidés dans cette entreprise, à l'époque, par José Manuel Barroso, à la tête de la Commission européenne, et par Hans-Gert Pöttering, le président du Parlement européen, tous deux très proches des milieux conservateurs catholiques.

Ainsi en 2004 M. Barroso avait accepté la candidature de Rocco Buttiglione, ministre italien des Affaires européennes, à la commission des libertés publiques du Parlement européen. Or, ce M. Buttiglione considère l'homosexualité comme un péché, le rôle de la femme exclusivement dévolu à la garde des enfants et il enseignait dans un établissement confié à l' « Opus Dei ». La polémique l'avait heureusement contraint à refuser le poste…

Dans le même registre, le commissaire tchèque Vladimir Spidla avait présenté début juillet 2008 une proposition de directive qui visait à « *protéger contre les discriminations* », et au nom de laquelle, d'une part, il aurait fallu accepter au sein des pays membres de l'Union européenne les signes religieux dans les écoles publiques (en opposition avec la loi française de mars 2004 sur les signes religieux à l'école publique), et d'autre part un étudiant homosexuel aurait pu se voir en toute légalité refuser l'entrée dans une université chrétienne (comme il en existe par exemple aux Pays-Bas).

N'oublions pas que le parti le plus important au Parlement européen était le Parti populaire européen (PPE), issu de la démocratie chrétienne allemande et renforcé par des catholiques ultra venus de Pologne. Sur des questions importantes, il relaie activement les orientations de l'Église qui sont promues par des lobbys très actifs comme, en particulier, la Commission des épiscopats de la Communauté européenne (COMECE). Parmi leurs thèmes de prédilection : l'hostilité à l'adhésion de la Turquie, le temps imparti aux religions dans les médias européens, une baisse de la TVA sur les articles de puériculture parce que la famille c'est sacré (!), complaisance avec les sectes, mention de l'héritage chrétien dans les textes officiels, etc. Et bien loin décidément de notre conception de la nécessaire séparation entre l'Église et l'État, M. Barroso organisait tous les six mois une conférence avec ces « *experts* » autoproclamés de la liberté religieuse.

Offensives contre les services publics : l'exemple de l'école

Ce n'est pas le lieu ici d'ouvrir le dossier très lourd de l'école en France et en particulier de la coexistence de l'école privée sous-contrat et de l'école publique. Nous savons que cette concurrence a été savamment faussée par l'activisme de la droite catholique (notamment dans des réseaux comme « Enseignement et liberté », « Créateurs d'école », « SOS éducation ») et les renoncements d'une partie de la gauche : des fonds publics pour les deux, certes, mais des moyens insuffisants pour l'école publique et le droit à la sélection réservé à l'enseignement privé. Le but de cette opération, nous le connaissons aussi : faire perdre à l'école publique son crédit politique et social, qui était pourtant très important il y a encore moins de trente ans auprès des classes moyennes et populaires, et par là même ouvrir aux opérateurs privés le marché colossal de l'éducation. Le Pardem est bien sûr partie prenante du combat qu'il faut mener contre cette évolution délétère.

Mais ce qui devait nous faire réagir à l'occasion de cette grand-messe médiatique et pontificale, c'était la convergence d'intérêt qui existait, dans le domaine des services, entre l'offensive libérale et l'offensive cléricale. Ainsi certains évêques, comme celui d'Avignon, ont saisi ce nouveau rapport de forces comme une aubaine et, confortés dans leur démarche par un discours pontifical résolument réactionnaire, ont invité les établissements privés catholiques à re-confessionnaliser leur enseignement et à faire ouvertement acte de prosélytisme. Il s'agissait bien là indirectement d'un contournement de la loi de 1905 : l'État et les collectivités locales financeraient du prosélytisme religieux par service public interposé.

C'est dans cette configuration que le Pardem, a posteriori, s'oppose à la logique gouvernementale du plan « Espoir Banlieues ». Celui-ci, porté par Fadela Amara dont le poste de secrétaire d'État était placé sous la tutelle de l'inénarrable Christine Boutin, prévoyait d'encourager « *la contribution de l'enseignement privé catholique à l'égalité des chances* » ainsi que la création d'un fonds spécifique destiné à l'implantation de lycées privés catholiques dans les quartiers populaires au moment même où étaient supprimés plus de 11 000 postes d'enseignants dans le public et notamment en ZEP (et au moins autant pour la rentrée 2009).

Offensives sociétales

Parce que nous sommes laïques, nous reconnaissons évidemment à l'Église catholique et à son pape le droit de s'exprimer librement, d'organiser des manifestations publiques et de concevoir à sa manière son

« *éducation populaire* » par des réseaux et des méthodes conformes à la loi républicaine. Nous avons aussi conscience que la plupart des catholiques, surtout en France, sont attachés à la laïcité et étaient éloignés des positions radicales et intégristes de Benoît XVI, de son hostilité à l'œcuménisme et à l'esprit moderniste de Vatican II. Mais, opposés idéologiquement à la plupart des positions qui sont tenues par les dignitaires actuels de cette Église, nous invitons nos concitoyens à en faire une analyse critique sans complaisance, à repérer les structures qui les portent et à contrecarrer point par point leurs effets politiques.

Les bras armés du fondamentalisme catholique

À seule fin de propager un mélange d'intégrisme catholique et d'idéologie sanctifiant le travail sur un mode ultra-libéral, les dirigeants de l'Église de l'époque s'appuyaient sur des mouvements sectaires. Les deux principaux sont « **Les Légionnaires du Christ** » et l'« **Opus Dei** ».

La première de ces sectes a été fondée au Mexique, elle est présente dans 20 pays principalement en Amérique latine où elle mène une lutte contre la théologie de la libération et aux USA. Elle compte 500 prêtres, 2 500 séminaristes, 65 000 membres et gère 12 universités et près de 200 lieux de formation. Son implantation est encore faible en France mais elle dirige par l'intermédiaire de sa branche laïque Regnum Christi entre autres « le Chantier » (Paris XII), le centre « Flambeau » (Paris), le centre Esplanade (Roubaix), le Club Altior (Boulogne-Billancourt)…

Ses méthodes très particulières d'enrôlement de la jeunesse ont valu à ses prêtres des centaines de procès pour viols sans que cela remette en cause le moins du monde sa caution pontificale. Elle a témoigné devant l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) contre la laïcité française.

La deuxième est née en Espagne en 1928 où elle a prospéré sous Franco mais aussi au Chili sous Pinochet. Actuellement, le gros de ses troupes (85 000 membres environ) a été recruté via son réseau éducatif et professionnel comportant 15 universités, 7 hôpitaux, 11 écoles de commerce, 36 écoles, 97 établissements d'enseignement technique et 170 résidences universitaires. Son fondateur, Josemaria Escriva de Balaguer a été canonisé en 1992 par Jean-Paul II et Benoît XVI a accepté de devenir docteur honoris causa d'une des universités phares de l' « Opus Dei » à Pampelune. Ses trois thèmes de prédilection : l'anticommunisme, l'opposition à l'émancipation des femmes et l'opposition au courant de pensée laïque. Tout un programme !

En Espagne, le gouvernement franquiste de 1973 comptait douze ministres opusiens sur dix-neuf. En 1982 près de soixante députés espagnols étaient membres de l'Opus Dei. Le 18 juin 2005 elle est aux commandes de la grande manifestation de protestation contre le mariage des homosexuels, par le biais du Forum espagnol de la famille, lui-même dirigé par le Conseil pontifical pour la famille présidé par un opusien.

En Angleterre, leur implantation est freinée par le poids de l'Église anglicane mais la ministre des Transports de Tony Blair était opusienne.

En France, elle gère l'école hôtelière Dosnon à Couvrelles en Picardie. Elle a orchestré les mouvements contre le droit à l'avortement, le droit à l'euthanasie et le PACS aussi bien au Parlement que dans la rue. De nombreux membres du gouvernement Sarkozy, dont Christine Boutin, étaient proches de l'Opus Dei qui décline par ailleurs son action dans de nombreuses associations « *filiales* » comme « Évangile et société », « Cité catholique », « Liberté politique », etc.

L'ordre moral

Sans développer ici ces questions qui pourraient, à elles seules, être l'objet de très longs développements, le Pardem invite les citoyens à repérer les différents « *fronts* » sur lesquels les intégrismes religieux cherchent à reprendre la main dans l'espace public en imposant un nouvel ordre moral. Ils concernent généralement la condition féminine, qui reste un bon « *marqueur* » du degré de laïcité d'une société. On citera donc la remise en question du droit à l'avortement, notamment par le biais du statut de l'embryon, du droit au divorce (Espagne, Portugal…) mais aussi de la liberté d'expression journalistique ou littéraire et de la liberté d'expression artistique (par le biais de la censure au nom du caractère blasphématoire d'une œuvre). Parallèlement, on aurait tort de sous-estimer les progrès de l'idéologie créationniste aussi bien aux USA qu'en Europe où elle commence à bénéficier de l'appui de certains médias ainsi que du financement de fondations américaines

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire